

Madame, Monsieur,

Avec la mise en place du nouveau pôle scolaire regroupant les communes de Tremblois lès Carignan, Les Deux Villes, Matton et Clémency et maintenant Pure, nous vous prions de trouver ci-dessous les différentes informations qu'il est nécessaire de connaître pour l'organisation de la rentrée du 3 septembre 2018.

L'école de Matton et Clémency reste constituée de 3 classes : 1 classe de maternelle, 1 classe de CP et une classe de CE1

L'école de Pure passe de 3 à 2 classes : 1 classe de CE2 et une classe de CM1/CM2

1) **Nous revenons sur une semaine de 4 jours**, ainsi, la classe aura lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi selon les horaires suivants :

Matin : **Matton et Clémency ET Pure : de 8 H 45 à 11 H 45**  
Après-midi : **Matton et Clémency : de 13 H 15 à 16 H 15**  
**Pure : de 13 H 25 à 16 H 25**

Ces horaires ont été modifiés pour tenir compte du ramassage scolaire que le Conseil Régional a adapté à notre nouvelle organisation.

2) Le **ramassage scolaire** sera donc assuré de la façon suivante :

<u>Matin</u>	<b>Tremblois lès Carignan</b>	8h15	<u>Soir</u>	<b>Matton-Clémency</b>	16h20
	<b>Les Deux-Villes</b>	8h20		<b>Pure</b>	16h27
	<b>Matton-Clémency</b>	8h25		<b>Matton-Clémency</b>	16h32
	<b>Pure</b>	8h30		<b>Les Deux-Villes</b>	16h38
	<b>Matton-Clémency</b>	8h40		<b>Tremblois lès Carignan</b>	16h43

3) La **garderie** sera maintenue **matin et soir, sur les deux sites**, avec des horaires similaires.

Ainsi la garderie sera ouverte 1/2 heure plus tôt, tous les matins, à Matton et Clémency.

Vos enfants pourront donc être accueillis sur les 2 sites :

- **le matin de 7 h 00 à 8 h 35**
- **le soir après la classe jusque 18 h 00.**

Les tarifs de la garderie seront de 1,50 € le matin et de 2 € le soir

4) **Toujours dans un souci d'harmonisation, une cantine sera présente sur les deux sites.**

Le traiteur qui sert actuellement l'école de Matton, servira désormais l'école de Pure.

Un **repas** chaud, complet et équilibré vous sera **proposé le midi, au prix de 3 €.**

A Pure, il n'y aura donc plus de paiement à effectuer pour une garderie le midi mais un paiement de repas pour les enfants qui mangeront à la cantine.

**La réservation et le paiement des heures de garderie et des repas pourront se faire le lundi matin et jeudi matin sur les deux sites, peu importe l'endroit où votre enfant va à l'école.**

Les secrétaires de mairie et moi-même nous tenons à votre disposition aux heures de permanence pour d'éventuels renseignements complémentaires.

Bonnes vacances et bonne rentrée à tous !

Le Maire,  
Yves MOZET

